

Règlement intérieur et conditions générales de vente

Conditions générales de fréquentation du Vendée Vacances Handball

L'inscription et la fréquentation des séjours impliquent que les bénéficiaires s'engagent à respecter les dispositions du présent règlement.

Toute personne participante au stage est censée avoir lu, daté et signé ce document. Les personnes participantes adhèrent à l'association Pouzauges Vendée Handball. Chaque participant doit être licencié à la FFHB avec une licence compétitive de la saison 2022-2023.

Responsabilités du Vendée Vacances Handball

Les stagiaires sont sous la responsabilité du Vendée Vacances Handball dès leur arrivée au centre (après départ de leur accompagnant) et jusqu'à leur départ du site avec leurs parents (ou tout autre personne désignée par leurs responsables légaux).

Pour les stagiaires ayant l'option transport, la responsabilité du VVHB débute lors de la montée dans la navette au départ de la gare (ou aéroport) jusqu'à la descente de la navette lors du retour à la gare.

Assurances des stagiaires

L'assurance du Pouzauges Vendée Handball couvre les responsabilités civiles des organisateurs et des personnes assurant l'encadrement. L'assurance du Pouzauges Vendée Handball ne couvre pas les vols, dégradations, bris d'objets personnels, malveillance. Les stagiaires doivent être couverts par une responsabilité civile de particulier et individuelle d'accident.

Modifications de programme

La direction du stage peut à tout moment modifier l'organisation générale de la semaine (horaires, activités,...) afin d'assurer le bon déroulement du stage.

Renvoi d'un stagiaire

Le participant au séjour devra se conformer aux règles de vie en collectivité. Si son comportement devait porter préjudice à la vie du groupe ou au lieu d'accueil, il pourra être exclu sans que cela donne lieu à remboursement du séjour. Dans ce cas, les frais occasionnés par le rapatriement seront intégralement à la charge de la famille.

Inscription

Les inscriptions sont effectuées en ligne sur le site www.vendeevacanceshandball.fr

La fiche sanitaire et ce règlement intérieur doivent être signés et scannés lors de l'inscription. Celle-ci est validée à réception du règlement de l'acompte de 120.00 € par CB au moment de l'inscription en ligne et sous réserve que le dossier soit complet. Sans ces éléments, la réservation ne sera pas valide.

Dès réception, le Pouzauges Vendée Handball enverra une confirmation d'inscription ainsi que les identifiants pour accéder au compte personnel

Paiement

La facture du solde complet du séjour, réductions éventuelles déduites, sera disponible dans l'espace personnel à partir du 01 mai 2023 (avertissement par mail). Cette dernière devra être acquittée au plus tard, **3 semaines avant** le 1^{er} jour du stage (délai réduit à 10 jours pour les stagiaires de la semaine 27).

Le règlement en ligne est à privilégier mais nous acceptons les règlements par **chèques bancaires** (à l'ordre du VVHB), **cartes bancaires**, **chèques vacances** et le cas échéant en espèces.

Désistement et remboursement

Annulation d'un stage confirmé :

Plus de 30 jours avant le 1 ^{er} jour du stage	L'ensemble du séjour est remboursé sauf frais de dossier et de personnel(50€) et d'adhésion à l'association (5€)
De 30 jours à 15 jours avant le 1 ^{er} jour du stage	L'acompte n'est pas remboursé
Moins de 15 jours avant le 1 ^{er} jour du stage	L'ensemble du séjour n'est pas remboursé
Pour raison médicale , joindre certificat médical,	L'ensemble du séjour est remboursé sauf frais de dossier et de personnel(50€) et d'adhésion à l'association (5€)

Le Pouzauges Vendée Handball se réserve seul le droit d'annuler un stage et ce sans préavis, avec remboursement des sommes déjà avancées pour le stage.

Arrêt en cours du stage et remboursement de séjour

Seuls les arrêts pour raisons médicales permettront un remboursement basé sur le prix du séjour restant dû, déduit des sommes engagées. Les frais de dossier et de personnel (50€) et d'adhésion à l'association (5€) ne seront pas remboursés.

Déclaration de séjour

Nos séjours sont déclarés à Direction Départementale de la Cohésion Sociale DDCCS. Ils répondent aux obligations réglementaires de qualités et à la sécurité des installations et de qualification de l'encadrement.

Autorisation des représentants légaux

Les parents ou tuteurs légaux à la signature de ce règlement, autorisent l'enfant à participer au stage et permettent aux responsables de Vacances Vendée Handball de prendre toutes les mesures d'urgences concernant l'enfant en cas d'accident ou d'affection aiguë, ou tout autre cas grave, nécessitant une hospitalisation ou une intervention chirurgicale avec anesthésie générale.

Autorisation parentale

Je soussigné(e)....., autorise mon fils, fille.....

- A utiliser les navettes de bus, afin de se rendre sur les sites d'activités.
- A participer aux activités en dehors de la structure : Journée au Puy du Fou, Centre aquatique.

Droit à l'image

- J'autorise l'association Pouzauges Vendée Handball à photographier mon enfant pendant le séjour et à afficher des photos sur le site internet.
- J'autorise le Pouzauges Vendée Handball à utiliser l'image de mon enfant à des fins commerciales (Newsletter, affiche, flyers..).

Fait à

Le

Signature (lu et approuvé)